

COMMUNE DE RUVIGNY (10410)

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

.....

Séance du mardi 1^{er} décembre 2020 à 19h30

Convocation du 26 novembre 2020

Présents : Daniel BOICHUT, Maire ;
Michel PLOYÉ, Rémi HANON et Carole HOLLEBECQ maire-adjoints,
Corentin BONNEVIE, Aurélien GAUTHIER, Françoise LALLEMAND et Françoise
PRIEUR, conseillers municipaux.

Absents excusés : Valérie CHARVOT ayant donné pouvoir à Daniel BOICHUT

Secrétaire : Rémi HANON a été désigné secrétaire de séance

Monsieur le Maire demande l'accord au conseil municipal pour que cette séance se déroule à huis clos, l'assemblée accepte à l'unanimité.

Monsieur le Maire indique aux conseillers qu'il a reçu, en mains propres, un courrier de démission de la part de Mme Marie-Odile CORDIN le 25 novembre et qu'il en a pris acte le même jour.

Le précédent compte-rendu qui a été envoyé par mail avec la convocation de cette séance est accepté, à l'unanimité.

Délibération 2020-35 : Élection d'un(e) délégué(e) suppléant(e) au SIVOS en remplacement d'une conseillère municipale démissionnaire

Le procès-verbal de cette élection est annexé à la présente délibération.

Madame Françoise PRIEUR est élue déléguée suppléante au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de Montaulin, Rouilly-Saint-Loup, Ruvigny.

Délibération 2020-36 : Attribution d'une participation complémentaire exceptionnelle au SIVOS de Montaulin, Rouilly-Saint-Loup, Ruvigny

Monsieur Rémi HANON, 2^{ème} adjoint et Président du SIVOS prend la parole. Il explique que suite à l'épidémie, aux deux confinements, aux absences des agents et à leurs remplacements, des frais supplémentaires et non prévus ont été engendrés ; il rappelle d'ailleurs que le budget primitif du SIVOS avait été voté au plus juste sans prévoir de dépenses complémentaires, avec anticipation de la première vague mais pas de la seconde. De plus, il précise que cette année, il y a une vingtaine d'enfants en moins de scolarisés. De plus et concernant les recettes, les fermetures successives et le fait que certains préfèrent garder leurs enfants auprès d'eux, une baisse significative des recettes a été constatée. Pour ces raisons, il demande le versement d'une participation complémentaire exceptionnelle d'un montant de 9 891.44 €. Il indique en outre, que les participations des communes de l'année 2021 devraient être revues à la hausse.

Monsieur le Maire, en tant que garant des finances de la commune, explique qu'on ne peut faire autrement que de verser cette participation demandée, mais demande que cette situation s'améliore et renouvelle sa confiance à Rémi HANON.

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

ACCEPTE de verser une participation complémentaire exceptionnelle d'un montant de 9 891.44 € au SIVOS de Montaulin, Rouilly-Saint-Loup, Ruvigny.

CHARGE le Maire de mandater les crédits correspondants dès que possible.

Délibération 2020-37 : Modification des commissions communales (modification de la délibération 2020-17 du 02/06/2020)

Il est, tout d'abord, rappelé que le Maire est membre de droit de chaque commission communale.

Le Conseil Municipal adopte la modification de la composition des commissions communales suivantes :

Commission des finances

Michel PLOYÉ, Rémi HANON, Carole HOLLEBECQ et Aurélien GAUTHIER.

Commission Urbanisme et Développement

Michel PLOYÉ, Rémi HANON, Carole HOLLEBECQ, Corentin BONNEVIE et Aurélien GAUTHIER.

Commission Bâtiments, Travaux, Voirie

Corentin BONNEVIE, Michel PLOYÉ et Françoise PRIEUR.

Commission Festivités

Carole HOLLEBECQ et tous les membres du conseil municipal.

Commission Communication

Aurélien GAUTHIER, Michel PLOYÉ, Rémi HANON, Corentin BONNEVIE et Françoise PRIEUR.

Commission Agrément de la commune

Françoise LALLEMAND, Carole HOLLEBECQ et Françoise PRIEUR. Monsieur Dominique DENIS, habitant de la commune qui s'occupe bénévolement de plantations et de l'entretien de celles-ci sera invité à chaque commission.

Commission Sanitaire et Sociale

Cette commission est supprimée.

Le reste des commissions créées le 02 juin 2020 reste tel qu'il en avait été décidé.

Informations et questions diverses :

- COPE de la Haute-Seine : Monsieur le Maire détaille les dernières réunions auxquelles il a assisté.
- SIEDMTO : le nombre de levées par an reste le même soit 12/an pour les ordures ménagères prévues dans l'abonnement fixe. Les levées supplémentaires sont facturées.

- TÉLÉTHON : Madame Ghislaine DENIS, responsable locale de cette association a installé une boîte de dons à la Mairie et des affiches des produits proposés à la vente et dont les bénéficiaires seront intégralement reversés au profit du TÉLÉTHON.
- Réfection de la rue de l'Eglise : Monsieur le Maire indique avoir reçu un premier devis pour une rénovation en bicouche. Il indique en attendre un autre et précise qu'il va demander aussi des devis pour une réfection plus durable.
- > Bilan vide-greniers : 1 253,50 € dépensés et 512.50 € de recettes soit un bilan négatif de 741 €. Le mauvais temps a obligé à procéder à l'annulation de cette manifestation mais les bénévoles ont fait leur maximum et on ne peut que les féliciter de ce bilan.
- Bons cadeaux pour les enfants : ceux-ci ont été achetés, il ne reste plus qu'à organiser la distribution et ses modalités (mot d'accompagnement...).
- Sapin de Noël : Monsieur Corentin BONNEVIE s'est renseigné et propose d'acquérir un grand sapin pour installer sur la place de la Mairie (Epicéa ou Nordmann) au prix de 90 €. Les autres décorations ont déjà été installées.
- Communication : M. GAUTHIER indique que l'ébauche du bulletin d'informations a été envoyée aux membres du conseil pour relecture.
- Fermeture pour congés annuels : la Mairie sera fermée du 19 décembre 2020 au 04 janvier 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la session close.

La séance est levée à 21 heures 30.